

Communiqué 2020-11
16 mars 2020

Évènements récents avec armes et véhicule volé

À tous les membres,

Vous trouverez une description de 3 évènements récents qui se sont déroulés sur la route.

Saint-Hyacinthe : Suite à l'interception d'un véhicule dans le but de vérifier certains détails mécanique, l'agent remarque qu'il y a des cartouches de fusil dans la porte et qu'une autre quantité de cartouches de carabine se trouve sur le siège passager. Le conducteur répond qu'il a des armes à feu à bord et il remet spontanément son permis de possession et d'acquisition d'arme à feu et ouvre le coffre pour les montrer. Il est constaté la présence de deux armes à feu sont qui sont visibles. Une des armes semble de type militaire et l'autre est un fusil de chasse qui semble avoir un canon tronçonné. Aucune des armes n'a de barrure. La police est demandée et prend charge le dossier.





Montréal-est : Durant le quart de soir, les agents constatent qu'un camion léger, de type cube circulait sur l'autoroute 25 sans aucun feu allumé à l'arrière. Le véhicule est intercepté, et lorsqu'il est demandé d'ouvrir l'espace de chargement, le conducteur explique qu'il y avait quatre boîtiers contenant des armes à feu. Le conducteur est coopératif et exhibe ses permis. Finalement, aucune infraction n'est commise et le CD respectait les normes de transport relatives à la Loi sur les armes à feu ainsi qu'au règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par des particuliers. Le véhicule est déclaré majeur.

La Prairie : En circulant sur l'autoroute 10, un véhicule dépasse l'auto-patrouille du contrôleur routier, il interroge alors la plaque d'immatriculation au système informatique et constate que le véhicule est déclaré volé. À la suite de son interception, il constate que le véhicule est conduit par une femme accompagnée de son fils. Il y a concordance avec le NIV. Lorsque le policier arrive sur les lieux, il traite l'information comme une intervention à haut risque. Par l'entremise du "PA" du véhicule, il donne ses commandes aux occupants. Il demande si nous avons l'arme de service afin de l'aider dans l'intervention.

Le passager sort en premier, et par la suite le policier demande à la conductrice de reculer et demande au contrôleur de procéder à son arrestation pour recel. Nous serons informés plus tard que le vol du véhicule s'inscrit dans le cadre d'un réseau de prête-noms. Aussi le policier expliquera à notre membre que la distance entre son véhicule de patrouille et le véhicule volé était trop rapprochée afin de contrer le tir réflex vs le tir miré advenant la présence d'armes à bord!

Dans le rapport de SST, l'agent demande que nous soyons armés et de recevoir l'information et la formation que les policiers reçoivent sur les interceptions à risque élevé d'un véhicule.

Merci

Votre exécutif